



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche
Signalétique
SIVANTO PRIME INSECTICIDE**

Numéro de la FDS: 102000021884

FDS Version 1.0

Date de révision: 08/06/2012

Date d'impression: 12/02/2015

SECTION 1. INFORMATION CHIMIQUES DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit	SIVANTO PRIME INSECTICIDE
Numéro de la FDS	102000021884
Code du produit (UVP)	79718845
No. d'Enregistrement PCP	31452
Utilisation de Produit	Insecticide

Bayer CropScience Inc
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
Canada

En cas d'URGENCE MEDICALE, de TRANSPORT ou d'autres raisons, appeler: 1-800-334-7577
(24 heures/jour)
Informations sur le produit : 1-888-283-6847

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Note: Voir Section 11 pour les informations toxicologiques détaillées.

<u>Aperçu des urgences</u>	Nocif par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique de la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Éviter l'inhalation du brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Etat physique	Liquide clair
Odeur	caractéristique
Aspect	jaune à brun
Voies d'exposition	Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation
Effets immédiats	
Peau	Un contact prolongé ou répété fréquemment de la peau peut provoquer des réactions allergiques chez quelques personnes. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Éviter le contact avec la peau et les vêtements.
Inhalation	Nocif par inhalation. Éviter l'inhalation du brouillard de pulvérisation.



Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

SIVANTO PRIME INSECTICIDE

Numéro de la FDS: 102000021884

FDS Version 1.0

Effet potentiel sur l'Environnement Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<u>Nom de composants dangereux</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>% Moyen en Masse</u>
Flupyradifurone	951659-40-8	17.09
Carbonate de propylène	108-32-7	42.88

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Général	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
Oeil	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Peau	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Avis aux médecins Traitement	Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair	> 100 °C / > 212 °F
Température d'auto-inflammabilité	420 °C / 788 °F

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

SIVANTO PRIME INSECTICIDE

Numéro de la FDS: 102000021884

FDS Version 1.0

Limite d'inflammabilité inférieure	donnée non disponible
Limite d'inflammabilité supérieure	donnée non disponible
Explosivité	Non-explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113
Risques de l'incendie et de l'explosion	En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Acide chlorhydrique (HCl) Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique) Fluorure d'hydrogène Oxyde de carbone (CO) Oxydes d'azote (NOx)
Moyens d'extinction appropriés	Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO ₂), Mousse, Sable
Instructions de la lutte contre l'incendie	<p> limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.</p> <p> En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.</p>

SECTION 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.
Méthodes de nettoyage	Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.
Conseils supplémentaires	Utiliser un équipement de protection individuelle. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Mesures de manipulation	Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.
Mesures de stockage	Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche
Signalétique**
SIVANTO PRIME INSECTICIDE

Numéro de la FDS: 102000021884

FDS Version 1.0

préférence dans un endroit de stockage fermé. Protéger du gel. Éviter une exposition directe au soleil.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**Mesures de travail /
hygiène**

Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.

Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

SECTION 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection générale

Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

Suivre toutes les instructions sur l'étiquette. Former des employés sur l'usage sûr avec le produit.

**Appareil de protection
des yeux /du visage**

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

Protection du corps

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

Protection respiratoire

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	jaune à brun
Etat physique	Liquide clair
Odeur	caractéristique



Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

SIVANTO PRIME INSECTICIDE

Numéro de la FDS: 102000021884

FDS Version 1.0

pH	5.0 - 7.0 (1 %) à 23 °C
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	donnée non disponible
Densité	env. 1.17 g/cm ³ à 20 °C
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Point d'ébullition	donnée non disponible
Point de fusion / congélation	donnée non disponible
Hydrosolubilité	soluble
Energie minimale d'inflammation	donnée non disponible
Température de décomposition	donnée non disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	donnée non disponible
Viscosité	donnée non disponible

SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITÉ

Conditions à éviter	du gel
Incompatibilité	donnée non disponible
Réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	femelle rat: DL50: > 2,000 mg/kg
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	mâle/femelle combinés rat: DL50: > 2,000 mg/kg

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

SIVANTO PRIME INSECTICIDE

Numéro de la FDS: 102000021884

FDS Version 1.0

Toxicité aiguë par inhalation	<p>femelle rat: CL50: env. 3.496 mg/l Durée d'exposition: 4 h Produit testé sous forme d'aérosol respirable.</p> <p>femelle rat: CL50: env. 13.984 mg/l Durée d'exposition: 1 h Produit testé sous forme d'aérosol respirable. Extrapolé de la CL50 de 4h.</p>
Irritation de la peau	lapin: Pas d'irritation de la peau
Irritation des yeux	lapin: Pas d'irritation des yeux
Sensibilisation	<p>souris: Sensibilisant OCDE Ligne Directrice 429, essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (ELGL)</p>
Toxicité chronique	Flupyradifurone : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.
Evaluation de la cancérogénicité	
Flupyradifurone : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.	
ACGIH	
Aucun(e).	
NTP	
Aucun(e).	
IARC	
Aucun(e).	
OSHA	
Aucun(e).	
Toxicité pour la reproduction	Flupyradifurone : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.
Toxicité pour le développement	Flupyradifurone : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.
Mutagénicité	Flupyradifurone : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

SECTION 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxicité pour le poisson	<p>Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) CL50: > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h</p>
---------------------------------	--



Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

SIVANTO PRIME INSECTICIDE

Numéro de la FDS: 102000021884

FDS Version 1.0

Toxicité pour les plantes aquatiques	Pseudokirchneriella subcapitata Taux de croissance Cl50: > 250 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques	Puce aquatique (Daphnia magna) CE50: 684 mg/l Durée d'exposition: 48 h Chironomus riparius (ver de vase) CE50: 0.161 mg/l Durée d'exposition: 28 jr
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Directives générales pour l'élimination	Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.
Elimination des récipients	Les récipients non totalement vidés doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG	Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse
49CFR	Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse
IMDG	
Numéro ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	OUI
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (FLUPYRADIFURONE SOLUTION)
IATA	
Numéro ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III



Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

SIVANTO PRIME INSECTICIDE

Numéro de la FDS: 102000021884

FDS Version 1.0

Marque dangereux pour l'environnement OUI

Description des marchandises ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(FLUPYRADIFURONE SOLUTION)

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

SECTION 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

No. d'Enregistrement 31452
PCP

Réglementations Fédérales Américaines

Liste TSCA

Carbonate de propylène 108-32-7

US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes

Aucun(e).

SARA Titre III - Section 302 - Notification et Information

Aucun(e).

SARA Titre III - Section 313 - Rapport de la Libération Toxique Chimique

Aucun(e).

Rapports réglementaires des États-Unis

CA Prop65

Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer.

Ce produit ne contient aucune substance connue par l'Etat de la Californie pouvant causer des effets nuisibles sur la reproduction.

Des composants soumis à déclaration dans les États-Unis

Aucun(e).

Réglementations Canadiennes

Liste canadienne LIS (Liste intérieure des substances)

Carbonate de propylène 108-32-7

Environnement

CERCLA

Aucun(e).

Eau Pure Section 307 Priorité Polluants

Aucun(e).

Loi sur l'Eau Potable Sûre Limites de Contamination

Aucun(e).

Réglementations Internationales

Inventaire Européen des Produits Chimiques Commercialisés (EINECS)

Carbonate de propylène 108-32-7



Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique SIVANTO PRIME INSECTICIDE

Numéro de la FDS: 102000021884

FDS Version 1.0

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 1 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0 Autre - aucun(e)

HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 1 Inflammabilité - 1 Danger Physique - 0 PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

Objet de la révision: Nouvelle Fiche Signalétique.

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

Date de révision: 08/06/2012

Ces informations sont mises à la disposition de bonne foi, mais sans garantie expresse ou implicite.
L'acheteur assume toute la responsabilité pour la sécurité et l'usage non conforme aux instructions sur l'étiquette.